



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

DOSSIER SUIVI PAR : M.B. RECORBET (DREAL de Corse)
Tél : 04.95.51.79.80
N° 150-corte-2016

Ajaccio le 02/03/2016 n° 517

	S.A.D	INFO
DIR		
DIR Adj		
Adj DIR		
MCR		
SG		
SRET		
SBEP	E DBT/BR	
SLADD		
SICP		
Sec DIR		
Signalé		Date de réponse
DIR	DIR Adj.	Adj Dir.

Corte, le 16 février 2016

Le préfet

à

Mesdames et messieurs les membres du
comité de pilotage
(Destinataires in fine)

Objet : Comité de pilotage local du site Natura 2000 ZPS FR9412008 « Chênaies et Pinèdes de Corse »

Dans le cadre de la mise en œuvre du réseau Natura 2000 et de l'animation du site, vous trouverez ci-joint le compte rendu du comité de pilotage de la réunion du 17 novembre 2015.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à prendre l'attache de M. Pasquale Moneglia, Bureau d'Etudes Endemys, en charge de l'animation (tel 06 17 15 04 78, moneglia@endemys.com) ou M. Recorbet à la DREAL de Corse (bernard.recorbet@developpement-durable.gouv.fr).

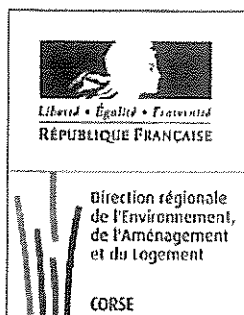
En vous remerciant pour votre participation active à cette réunion.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Corse,
Sous-préfet de Corte par intérim,


Dominique SCHUFFENECKER

LISTE DES DESTINATAIRES
(membres du comité de pilotage local)

Monsieur le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Corse
Monsieur le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la Corse du Sud
Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Haute-Corse
Monsieur le directeur régional des territoires et de la mer de la Corse du Sud
Monsieur le président du conseil exécutif de Corse
Monsieur le président du conseil général de la Corse du Sud
Monsieur le président du conseil général de la Haute-Corse
Monsieur le président du parc naturel régional de Corse
Monsieur le président de l'intercommunalité de la vallée du Cruzzini
Monsieur le président de la communauté de communes di E Cinque Pieve di Balagna
Monsieur le président du S.I. pour la défense contre l'incendie et la protection de la nature
Monsieur le président du SIVU pour l'étude d'un plan de développement de la vallée d'Asco et Caccia
Monsieur le maire de Castifao
Monsieur le maire de Lama
Monsieur le maire de Moltifao
Monsieur le maire d'Olmi Capella
Monsieur le maire de Pastricciola
Monsieur le maire d'Urtaca
Monsieur le président de la société de chasse de Castifao
Monsieur le président de la société de chasse de Lama
Monsieur le président de la société de chasse de Moltifao
Monsieur le président de la société de chasse d'Olmi Capella
Monsieur le président de la société de chasse de Pastricciola
Monsieur le président de la société de chasse d'Urtaca
Monsieur le directeur régional de l'office national des forêts
Monsieur le délégué régional de l'office national de la chasse et de la faune sauvage
Monsieur le directeur de l'office de l'environnement de la Corse
Monsieur le directeur de l'office du développement agricole et rural de la Corse
Monsieur le directeur de l'agence du tourisme de Corse
Monsieur le président du centre régional de la propriété forestière de Corse
Monsieur le président de la chambre départementale d'agriculture de la Haute-Corse
Monsieur le président de la chambre départementale d'agriculture de la Corse du Sud
Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Corse
Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de la Corse du Sud
Monsieur le président du conservatoire des espaces naturels de Corse
Monsieur Stéphane GIACOMONI, président de l'association syndicale libre
Monsieur Jean-François LEONETTI
Monsieur Antoine LEONETTI
Monsieur Antoine FERRACI, CPIE Corte-Centre Corse A Rinascita
Monsieur Fabien ARRIGHI, CPIE Corte-Centre Corse A Rinascita



ANIMATION DU SITE NATURA 2000 FR9412008 CHENAIES ET PINEDES DE CORSE

(animation du site assurée par le bureau d'études Endemys)

Compte rendu du comité de pilotage du 17 novembre 2015

Contenu

1. Introduction et bref historique du site natura 2000.....	4
2. Etat actuel des espèces et des enjeux.....	4
3. Bilan des actions.....	6
4. Mise à jour des actions.....	7
5. Calendrier.....	8

Présents :

- SCHUFFENECKER Dominique, Sous-préfet de Corte qui préside le COPIL
- BURGNET MORETTI Amandine, adjointe à l'environnement de Moltifau.
- LECCIA Sébastien, Office de l'environnement de la Corse
- SETA Jean Luc, Parc Naturel Régional de la Corse
- PANAIOTIS Christophe, Conservatoire Botanique National de Corse / Office de l'environnement de la Corse
- GUYON Eric, DDTM / Unité Biodiversité
- POLIFRONI Pierre, Office National des Forêts
- RECORBET Bernard, DREAL Corse
- THOMAS Philippe, DRAAF/SREA
- SAULI Jean Olivier, Fédération de chasse 2A/ Fédération régionale de chasse
- MONEGLIA Pasquale, ENDEMY'S animateur du site natura 2000

Excusés :

- Communauté de commune E Cinque Pieve
- Centre régional de la propriété Forestière (CRPF)
- Conseil départemental de la Corse-du-Sud
- Jean-François SEGUIN (Parc Naturel Régional de la Corse)

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 N°FR9412008 « CHÊNAIES ET PINÈDES DE CORSE »

Comité de pilotage du 17 novembre 2015

NOM Prénom	Organisme / fonction	Tel	mail
BURBUET Noiretti Armandine	Asso. Comité Environnement MOLTIFAU	06 7303 56 74	burbuet-noiretti@environnement.com
LECCIA Sébastien	OEC - dyk BROTIER	98.11.78	leccia@oec.fr
SETA. J. Luc	PNRC	06.85.46.15.97	jeanlucseta@hotmail.fr
Christophe PANTUOTIS	CBNC - OEC	495345566	pancratis@oec.fr
GIZON Eric	DDTM / Unité Biodiversité	06 18 83 15 36	eric.gizon@univ-corse.gov.fr
POLIFRONI Pierre	ONF	06.18.01.81.08	piere.polifroni@onf.fr
RECOBERT Bernard	TRONZ LIRE	06 95 54 20 20	bernard.recobert@tronz-lire.fr
THOMAS Philippe	DRAFF / SREA	06 95 59 86 64	Philippe.Thomas@draff.srea.fr
SAULI Jean Olivier	FDES - FREC	06.16.56.74.	jean-olivier.sauli@wanadoo.fr
Dominique SCHNAPPE NECLERU	SP Cote		dominique.schnappe@wanadoo.fr

1. INTRODUCTION ET BREF HISTORIQUE DU SITE NATURA 2000

Il est rappelé que :

- la présidence du comité de pilotage est assurée par l'Etat, principalement en raison de l'éclatement du site en 6 secteurs répartis sur 5 communes sur les 2 départements ;
- le Document d'objectif a été rédigé par l'office national des forêts en 2009 ;
- l'animation a débuté fin 2014.

P. Moneglia a présenté les 6 secteurs du site natura 2000 :

- Urtaca,
- Castifau/Accoulesse-Vetrice,
- Castifau/Calanellu,
- Olmi Capella,
- Moffau,
- Pastriccioia.

2. ETAT ACTUEL DES ESPÈCES ET DES ENJEUX

P. Moneglia a présentée l'état actuel des espèces et des enjeux sur chacun des 6 secteurs Natura 2000

Site d'Urtaca

Il s'agit d'une forêt communale soumise au régime forestier. Un plan d'aménagement forestier est en cours d'application 2012-2024.

Des données sur la nidification de l'autour des palombes sur le site uniquement disponible pour 1996 et 2000. L'absence d'un suivi soutenu avec un déficit de prospection sur le site est soulignée. Cette lacune de connaissance induit des difficultés à savoir si l'espèce est encore présente ou non. Cela peut poser problème concernant la justification du site vis-à-vis de la Commission Européenne.

Dans le cadre du suivi des espèces sur les communes forestières, en raison d'un nombre important de sites à suivre, l'ONF priorise les suivis dans les forêts en productions ou l'autour des palombes est susceptibles d'être menacé par l'exploitation forestières.

La DREAL souhaite qu'un inventaire solide soit fait périodiquement (périodicité tous les 4 ou 5 ans) afin d'apporter les données sur la présence/absence du couple d'autour des palombes sur le secteur d'Urtaca. Il est précisé l'intérêt de prospecter en janvier-février pendant la parade, en complément des prospections en juin-juillet quand les jeunes sont encore au nid permettant sa détection.

Une réévaluation du plan de suivi pour tous les sites d'autour des palombes est à envisager dans le but de hiérarchiser et optimiser les prospections.

Site de Castifau/Accoulese-Vetrice

L'autour des palombes était nicheur jusqu'en 2003 puis 4 arbres avec nids ont été coupés durant l'exploitation de bois, ce qui a entraîné un procès-verbal établi par la DDTM à l'encontre du propriétaire pour destruction d'espèce protégée. *In fine*, le Plan Simple de Gestion de la forêt privée prend en compte l'espèce. Un nouveau Plan Simple de Gestion devrait être reconduit.

Le couple d'autour des palombes ce serait déplacé en dehors du périmètre Natura 2000. Mais un retour pourrait être possible sur le site.

Il faudra que celui-ci continue à prendre en compte la conservation de l'autour des palombes. P. Moneglia propose de rencontrer M. Giacomoni, gestionnaire de l'ASL (exploitant de la forêt), en compagnie du CRPF, afin de valider les secteurs favorables à l'autour des palombes et à préserver.

Il est souhaité que le couple et le nid soient recherchés aux alentours du périmètre natura 2000.

Site de Castifau/Calanellu

Sur ce secteur le nid est désormais inoccupé, l'espèce est absente du périmètre natura 2000. Le couple s'est vraisemblablement déplacé à cause de la présence de l'aigle royal.

Il est souhaité que le couple et le nid soient recherchés aux alentours du périmètre natura 2000 pour éventuellement adapter le périmètre.

Site d'Olmi Capella

Le nid est toujours présent mais le couple n'a plus été contacté ces deux 2 dernières années. Un effort de prospection plus important est à réaliser afin de déterminer où s'est éventuellement déplacé le couple.

Site de Moltifau

Le couple anciennement nicheur dans le périmètre natura 2000 s'est déplacé et niche désormais, non loin, toujours dans la forêt communale, mais hors périmètre natura 2000. Une extension du périmètre Natura 2000 est envisagée si la commune est favorable.

Site de Pastricciola

Ce secteur Natura 2000 est désigné en raison de la présence de 6 couples de sittelle corse dans les peuplements de pins maritimes.

Le document d'aménagement forestier est arrivé à échéance en 2012 mais il est prolongé jusqu'en 2017. Aucune exploitation n'est programmée. Il y a un projet de création de piste de desserte forestière.

En continuité d'une piste DFCI, en limite sud du périmètre natura 2000 des travaux forestiers ont abimés plusieurs arbres et des arbres morts sur pied (chandelle) (site favorable à la nidification de la sittelle) ont été abattus.

Un nouvel agent forestier a été nommé sur Pastricciola, Stéphane DESCHAMPS.

A priori pas de *Matsucoccus* est absent de la forêt.

Des prospections en 2015 par ENDEMYS ont attesté de la présence des 6 couples territoriaux de sittelle corse.

3. BILAN DES ACTIONS

Les actions n°1, 2 et 3 ont été réalisées.

L'action n°4 a été réalisée partiellement.

Une exposition est disponible.

Une signalétique est prévue mais non réalisée. Il sera nécessaire de définir comment mutualiser la signalétique avec d'autres espèces ou avec le patrimoine. Réflexion à avoir en commun entre ONF, PNRC, commune et l'animateur dont le rôle est de coordonner l'action.

Par ailleurs, le PNRC souligne l'intérêt de prévoir des formations auprès des chasseurs. M. SAULLI (fédération de chasse 2A) précise que des techniciens de la fédération pourraient être mis à contribution.

Enfin, il est rappelé que la charte natura 2000 pas signée.

L'action n°5 a été globalement réalisée. L'ONF informe qu'une réflexion est en cours sur la mise en place de trames de vieux bois.

Dans le cadre de l'action n°6, aucune extension du périmètre Natura 2000 n'a été réalisée.

L'action n°7 a été partiellement réalisée. Des actions restent à mettre en œuvre :

- suivi des impacts anthropique sur Moittrao (ONF)
- mettre à jour et analyser la base de données sur les habitats exploités par l'autour des palombes (ONF)
- suivi télémétrie en cours de discussion avec le CNRS grâce à la mobilisation d'un doctorant (3 ans);
- renforcer le suivi des sites
- développer le bénévolat pour le suivi de certains sites

L'action n°8 n'a pas été réalisée. L'installation d'une webcam sur un nid d'autour est intéressante à mettre en place. Cette opération aurait un double objectif scientifique et pédagogique.

Le secteur de Moittrao conviendrait à cette opération.

C. PANAIOTIS informe que des scientifiques du CEF/ CNRS vient souvent dans le Fangu et installe des caméras près de nids de mésanges bleues afin d'étudier leur comportement (fréquence de nourrissage notamment).

L'action n°9 a été mise en œuvre partiellement. L'état de conservation de l'habitat de la sitelle corse dans le périmètre Natura 2000 a été préservé. Il est demandé de préciser s'il y a une surveillance de *Matsucoccus* dans la forêt de Pasticcioia.

L'action n°10 a été réalisée. La population de sitelle dans le périmètre Natura 2000 est suivie.

L'action n°11 a été réalisée. L'aigle royal est toujours présent sur le secteur et aucune problématique concernant sa conservation n'apparaît. Le projet éolien qui fut étudié à une époque n'est plus d'actualité.

4. MISE À JOUR DES ACTIONS

ENDEMYS a proposé une reformulation et une mise à jour des actions à poursuivre ou entreprendre.

5 actions sont ainsi présentées :

- Action 1 : intégration des enjeux natura 2000 dans les aménagements forestiers des forêts communales de Moltifau, Urtaca et Pastricciola
- Action 2 : étude et suivi des couples d'autour des palombes
- Action 3 : protection de l'habitat a sittelles
- Action 4 : étude et suivi des territoires de sittelles corses
- Action 5 : sensibilisation et information

L'action n°1 est validée. L'ONF informe que dans la forêt territoriale de Melo, l'instauration d'une protection autour du nid a été appliquée et que le site sera suivi afin de vérifier l'efficacité de cette mesure efficace et ainsi acquérir un retour d'expérience sur la conciliation exploitation forestière et conservation de l'autour des palombes.

L'action n°2 est validée. Il est souligné la nécessité de mettre en place un suivi approfondi sur certains sites à autour des palombes afin de compléter les lacunes de connaissances sur la présence/absence et la nidification de l'autour des palombes. Ce point sera traité dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur de l'autour des palombes en cours de rédaction par le PNRC (J.-F. SEGUIN) notamment au sein du tableau de bord de suivis des sites qui est géré conjointement par le PNRC et l'ONF.

L'action n°3 est validée.

L'action n°4 est validée. Cependant, une périodicité du suivi doit être définie. Ce suivi peut être réalisé par l'animateur du site. Un recensement des couples de sittelle corse a d'ailleurs été effectué par ENDEMYS en 2015.

L'action n°5 est validée. Les points suivants sont particulièrement soulignés :

- des panneaux d'information sont à réaliser.
- concernant la sensibilisation des scolaires, il est nécessaire de mettre en œuvre en lien PNRC-ONF-OEC sous la coordination de l'animateur.
- des réunions publiques sont à réaliser.
- nécessité de rencontrer l'exploitant de la forêt privée d'Acoulese

Animation du site Natura 2000 FR9412008 Chênaies et pinèdes de Corse
Compte rendu du comité de pilotage du 17 novembre 2015

5. CALENDRIER

Mi-avril 2016 : Envoi après validation DREAL d'un état d'avancement de l'animation
Mi-septembre 2016 : Réunion du comité de pilotage

- Fin de la réunion à 17h -

Dominique SCHUFFENNECKER

Secrétaire général de la Haute-Corse, sous-préfet de Corte par intérim